



CHIFFRES-CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2018	Croissance PIB (%) 2019	Note env ^t des affaires
8,5	83 162	2,8	0,9	A1

Sources : Office fédéral de la statistique, Coface

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (1/2)

Taille du marché

Fondamentaux

- La Suisse connaît un vieillissement de sa population qui ne fera que se poursuivre dans les prochaines décennies. Cette situation s'explique en particulier par trois facteurs qui sont la fécondité décroissante, l'augmentation de l'espérance de vie et la migration qui est régie par les pouvoirs publics.
- Le nombre de personnes de 65 ans ou plus progresse de 1,8%, passant de 1,57 M en 2018 à 1,60 M en 2019, ce qui représente 18,7% de la population. D'après les projections de l'Office fédéral de la statistique, cette part devrait progresser à près de 21% en 2025, plus de 24% en 2035 et excéder les 26% en 2045.
- Parmi les acteurs suisses de la Silver Economy, les EMS (« établissements médico-sociaux », équivalent des EHPAD) et les prestataires d'aide et soins à domicile jouent un rôle déterminant. La Suisse recensait fin 2019 un total de 1 566 établissements médico-sociaux et presque 2 200 prestataires d'aide et soins à domicile.

Tendances et évolutions

- Selon les scénarios démographiques, la population de plus de 65 ans connaîtra une croissance d'environ 84 % entre 2014 et 2045 pour passer de 1,5 M de personnes à 2,7 M de personnes.
- Le nombre d'établissements médico-sociaux a lui tendance à rester stable, cependant le nombre de places dans ces établissements augmente.

CHIFFRES DU SECTEUR

Espérance de vie	H : 81,7 F : 85,4
Vieillessement de la population des plus de 65 ans	18,5 % de la population
Montant des dépenses de santé	12,2 % du PIB

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ (2/2)

La concurrence et le positionnement de la France

La concurrence locale / internationale

- Ce sont 1 566 établissements médico-sociaux (99 622 places) qui sont recensés sur le territoire suisse et qui, pour la plupart, proposent des services de haute qualité. Ces établissements sont majoritairement indépendants ou font partie de petites chaînes indépendantes. D'un point de vue de leur répartition, ils sont à 45% privés et à 55% publics ou privés subventionnés. En plus des acteurs locaux très bien implantés comme Tertianum qui compte 80 établissements en Suisse ou Domicil Bern AG qui compte 23 établissements, on trouve des acteurs internationaux comme le groupe allemand Kursana AG qui compte 1 établissement ou le groupe français Orpéa qui a racheté le groupe Senevita qui compte 38 établissements.
- Les établissements médico-sociaux emploient 134 433 personnes, pour l'équivalent de 96 453 postes à plein temps. Le personnel soignant et d'animation représente 67% des effectifs. Huit équivalents plein temps sur dix sont occupés par des femmes.
- L'offre locale d'aide et soins à domicile est également très développée avec près de 2 200 prestataires en 2018, qui servent plus de 367 000 personnes et emploient près de 52 000 personnes (23 554 équivalents plein temps).
- Certains acteurs suisses sont également spécialisés dans d'autres domaines de la Silver Economy comme c'est le cas de Domosafety (analyse en temps réel pour services préventifs et télémédecine), Smartliberty (système modulaire de sécurité et de communication pour les soins de longue durée) ou Somfy Suisse (solutions domotiques pour une maison connectée).

Le positionnement de l'offre française

- La filière Silver Economy en France bénéficie d'une bonne structuration et de nombreuses actions de fédération, ce qui permet son renforcement à la fois sur le territoire français mais également à l'international. Parmi cette structuration, il existe par exemple les « Silver Régions » qui entraînent la création de pôles de compétences et favorisent l'innovation. A ce titre la France bénéficie en Suisse d'une image très positive et est considérée comme un modèle dans le domaine de la Silver Economy.
- Certains acteurs français bénéficient déjà d'un rayonnement international et sont même déjà présents en Suisse comme par exemple Orpéa suite à son rachat de Senevita, ou Somfy Suisse.

ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- Différentes initiatives comme les « Silver Régions » permettant de stimuler l'innovation.
- De nombreux acteurs de renommés dans la filière comme Legrand, Bluelinea, Orpéa ou encore Malakoff Médéric.



OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

Le maintien à domicile

- **La volonté de vieillir chez-soi**
- En plus des avantages notamment économiques que proposent les prestations d'aide et soins à domicile, c'est une réelle volonté de la part des personnes âgées de vieillir chez elles et d'entrer le plus tard possible dans un établissement médico-social. Mais pour que cela soit possible il faut que ces personnes puissent vivre chez elles en toute indépendance et sécurité, et les proches aidants jouent un rôle important dans le maintien à domicile.
- Les quelques 2200 prestataires fournissant des soins ou de l'aide à domicile emploient près de 52 000 personnes (23 554 équivalents plein temps). Plus de 370 000 personnes bénéficient de leurs services (146 819 hommes et 220 559 femmes). Toutes prestations confondues, les coûts par bénéficiaire s'élèvent à près de 6900 CHF par an.
- Pour ces raisons, le marché suisse présente différentes opportunités pour les sociétés françaises proposant des solutions innovantes dans le maintien à domicile.

Le dossier électronique du patient

- La santé reste au centre des préoccupations du Conseil fédéral suisse, et dans le cadre de la « Stratégie Santé 2020 » il est question d'améliorer la qualité des soins médicaux tout en garantissant la sécurité des patients. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé d'instaurer un dossier électronique du patient permettant à la fois pour les patients mais aussi les professionnels de santé d'avoir accès en passant par une connexion internet à des informations personnelles, des données ou encore des documents relatifs à la santé. Cette numérisation du dossier des patients devait être effectuée en 2020 pour les hôpitaux et d'ici 2022 pour les établissements médico-sociaux, et cela impliquera de nombreux changements et de nouveaux besoins en matière de solutions e-santé.

SECTEURS PORTEURS

- La domotique, les solutions smart Home, les objets connectés, l'e-santé.



CLÉS D'ACCÈS

Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- Dans le cas d'établissements médico-sociaux, il convient de se rapprocher des autorités cantonales concernées, des fédérations (comme par exemple la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux), ProSenectute (plus grande organisation suisse de services pour le bien-être des personnes âgées) qui pourront être des interlocuteurs très intéressants notamment pour la compréhension du marché ou pour une mise en relation.
- S'il s'agit d'une approche auprès d'hôpitaux suisses, il est fortement recommandé de passer par l'intermédiaire des centrales d'achats qui sont les acteurs qui vont aider à la mise en œuvre des politiques d'achats des hôpitaux.
- Dans tous les cas et pour tout produit, l'approche commerciale à privilégier est la prise de contact avec des distributeurs / revendeurs suisses qui seront en mesure de revendre les produits en question sur le territoire suisse auprès de leur réseau. S'il s'agit de logiciels il conviendra de se rapprocher d'intégrateurs / distributeurs IT pouvant également effectuer toute opération de maintenance, de support et de formation.

La réglementation spécifique

Dispositifs médicaux

- Contrairement aux médicaments, les dispositifs médicaux ne sont soumis à aucune autorisation officielle. Pour ces produits, la Suisse a adopté dans le cadre d'accords bilatéraux le système d'évaluation de la conformité et de certification de l'Union européenne.

Le financement des soins

- Le financement des soins en Suisse passe en premier lieu par l'assurance maladie obligatoire (LAMal) qui est régie par la loi fédérale sur l'assurance maladie, ainsi que par les prestations complémentaires.
- Pour les personnes dont les revenus ne permettent pas de couvrir les frais des établissements médico-sociaux ou des aides et soins à domicile, il existe les prestations complémentaires financées par les cantons et qui apportent une aide financière pour la couverture des besoins vitaux.

Les prestations de service en Suisse

- Depuis le 1er janvier 2018, le chiffre d'affaires réalisé à l'échelle mondiale est pris en compte pour déterminer l'assujettissement. Ainsi, toute entreprise qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'au moins 100 000 CHF (environ 94 550 EUR) (sur le territoire suisse et à l'étranger) sera en principe obligatoirement assujettie à la TVA suisse.

NIVEAU DE TAXATION

- TVA : 7,7 % obligatoire lorsque le chiffre d'affaires réalisé sur le territoire suisse et à l'étranger atteint au moins 100 000 CHF (environ 94 550 EUR) par an.

POUR ALLER PLUS LOIN

Procurez-vous les Guides des affaires Business France

Pour comprendre les spécificités commerciales des différents pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-les...

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer-tous-les-guides-des-affaires>

Retrouvez toutes les publications Business France en suivant ce lien :

<https://www.businessfrance.fr/export-s-informer>

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Pour connaître les grands RDV sur le secteur :

- **French Silver Eco Days** – Jeudi 15 octobre 2020 à Fribourg, Suisse
- <https://www.businessfrance.fr/export-agenda>



NOUS CONTACTER

Bureau Business France Suisse

Pfingstweidstrasse 60

8005 Zurich

Suisse

Tél. : +41 44 279 15 50

zurich@businessfrance.fr

Maureen AZRIA

Chargée d'affaires Export

Tél. : +41 44 279 15 59

maureen.azria@businessfrance.fr

© 2020 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.

LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT
À L'INTERNATIONAL !
businessfrance.fr/vie-home

VIE



@BF_VIE

N° Violet 0810 659 659